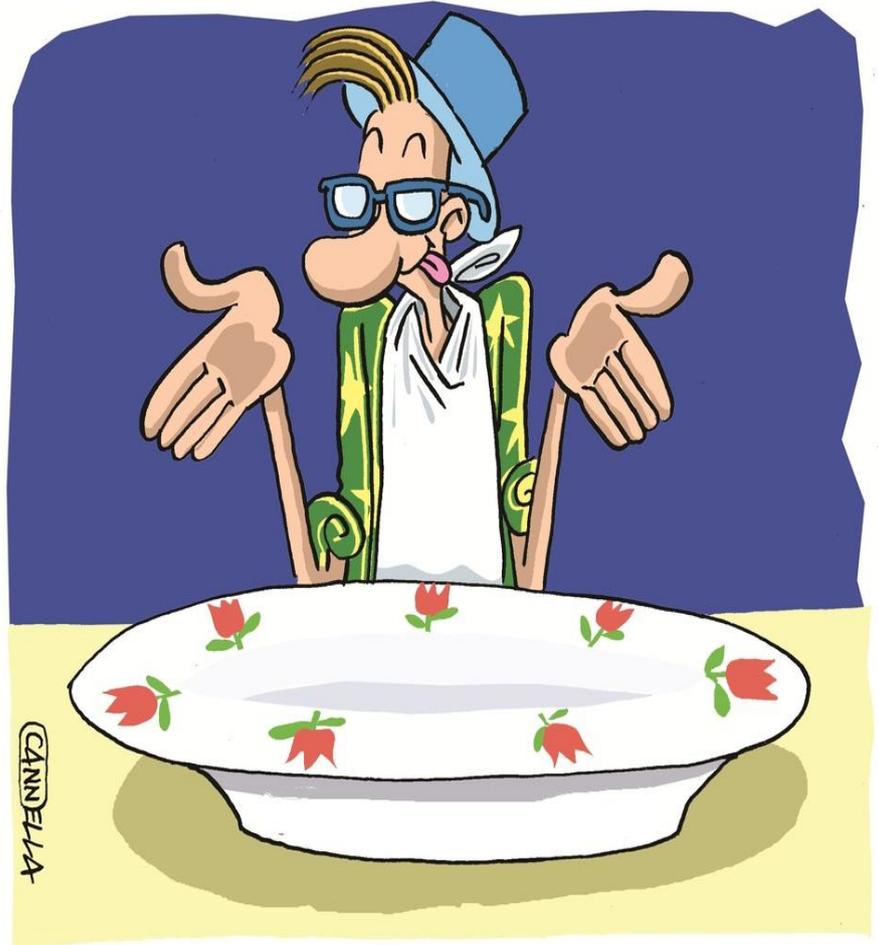


L'heure des bilans

Le CE vous présente votre feuilleton immobilier préféré

- Le Secrétaire du CE a pris personnellement l'initiative de participer en sa qualité de Secrétaire du CE à l'Assemblée Générale de l'ACPV (Association des CE de FT Copropriétaires - toute ressemblance avec le sigle est fortuite). Autrement dit, il l'a fait sans l'autorisation préalable du CE qui avait mandaté expressément un émissaire légitime.
- Au final, le Secrétaire du CE ressort Trésorier et membre du Conseil d'Administration de l'association pré-citée. Nous le félicitons pour ses nouvelles fonctions. La coalition SUD /CGT, forte de ses huit voix, officialise le « putsch » ; le CE DOSO restera adhérent de l'ACPV en 2016.
- Afin de ne pas pénaliser les salariés ayant déjà réservé des prestations auprès de l'ACPV, la CFE-CGC propose de vendre nos parts sociales, ce qui permettrait de financer les prestations engagées en 2015 et d'introduire dès 2016 le « Tableau Magique » que vous retrouverez sur <http://www.lemilleurdesce.com/> ; LA solution qui garantit équité et transparence !
- Tiens, à propos : le CE SCE où les ASC sont gérés en « Tableau Magique » (la CFE-CGC y est majoritaire) vient de recevoir le Prix Spécial du meilleur CE de France.



Orange, « bilanthropique » à défaut d'être philanthropique

- Nous aurions préféré la philanthropie mais c'était l'heure des bilans (pas du dépôt de bilan, heureusement !). Un exercice imposé, une lithanie de rapports : bilan handicap, bilan social, bilan formation, bilan temps partiel, bilan immobilier (état des lieux) ...
- Excellente nouvelle : la DOSO est la meilleure élève sur le taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap avec un taux de 10 % alors que l'obligation légale est de 6 %. Revers de la médaille : les populations concernées se trouvent très majoritairement sur des emplois précaires : CDD, alternants, ... alors qu'on l'on pourrait penser que ces personnes handicapées ont besoin, encore plus que les autres, d'exercer un emploi stable.
- Concernant les demandes de passage en temps partiel, on peut se féliciter d'évoluer dans une entreprise qui ne refuse aucune demande ! C'est un vrai atout social qui œuvre dans le sens de l'attractivité d'Orange.
- Chez Orange, pas besoin d'ouvrir la chasse... aux mètres carrés : au vu du Schéma Directeur de l'Immobilier 2015-2018, les superficies soi-disant excessives ou inutiles seront traquées sans pitié et toute l'année, comme d'hab. Nos actifs immobiliers doivent être « réalisés » : traduisez, il faut vendre à tout prix . Et tant pis pour le risque d'allonger les temps de trajet de certains d'entre nous et donc les kilomètres parcourus. Tant pis aussi pour les bilans carbone : la planète attendra !

Activité du T2 : la Méthode Coué, on y croit !

- L'**AE** a tous les compteurs au vert. La tendance s'inverse et le CA redevient positif avec une croissance de 0,2 %.
- Satisfaction client « au vert » : 7,1/10
- Prises d'ordre et placements à l'objectif y compris sur IP « Tout va pour le mieux », et avec Delivery ce sera la panacée.
- L'activité des **UI** a été épargnée par les orages. Bonne nouvelle en matière d'intervention ; cependant la baisse d'activité se confirme fortement. Les clients ont davantage de liberté d'action et une plus grande autonomie sur nos solutions. Quand on sait qu'une personne sur deux va quitter les UI dans les mois à venir, cela tombe bien.
- La Direction continue de gérer la décroissance ; une mise en oeuvre particulière de la GPEC, l'amélioration de la Live-Box et des décodeurs : moins d'appels ; bonne nouvelle ou prétexte pour ne pas renouveler les compétences ?
- De surcroît la digitalisation, orange.fr, l'e-chat et l'amélioration des processus notamment les GT Mixtes multi- ou poly-compétences sont autant de substituts à l'appel téléphonique (-18% vs. 2014).
- Encore une fois l'entreprise pilote avec le levier de la sous-traitance et la flexibilité qu'elle procure. Quid de nos compétences internes, de nos collègues, de leur parcours professionnel, de leur bien-être et des RPS (Risques Psycho-Sociaux) inhérents à ses choix ?

• La Direction claironne que la satisfaction générée par la sous-traitance est supérieure à celle générée par nos services. L'information est partielle et surtout partielle : la sous-traitance n'intervient que dans des périmètres bien déterminés et généralement simples ; dans les cas complexes et non référencés, c'est en interne que la demande est traitée. Il est facilement compréhensible que dans ces cas-là la satisfaction soit plus délicate à obtenir...

• L'ambiguïté de l'exercice consiste à générer plus de satisfaction avec moins de ressources et un passage de témoin défaillant entre les générations pour enchanter nos clients : nous perdons des compétences, difficilement récupérables.

• Dans ce cadre, il est essentiel de mener un chantier prioritaire. A l'instar de ce que nous avons construit pour nos clients, le « *parcours client* », il faudrait un « *parcours salarié* ». En effet, les salariés ont besoin eux aussi de se recentrer sur leur cœur de métier pour générer de l'efficacité ou de la productivité et ce dans tous les domaines : commercial, technique...

• Or, lorsque que la CFE-CGC propose un audit de qualification des compétences et un recentrage sur le cœur de métier de chacun, la direction nous répond : poly-compétences, « centres d'appui » et sous-traitance. On observe par ailleurs que la poly-compétence, les « trous dans la raquette », les périmètres fonctionnels mouvants nous éloignent de plus en plus de nos métiers et de la réalisation d'actes pertinents. Dommage !

« Vivement dimanche » sans fermer boutique

• Le formalisme légal des instances n'aurait pas été respecté puisque des plannings auraient été affichés dans les boutiques avant le GO. On peut comprendre qu'en termes d'organisation personnelle et pour le service, ces informations soient importantes pour respecter l'équilibre vie privée - vie professionnelle.

• Il est entendu que chaque « travailleur dominical » est sélectionné sur la base du volontariat... Lecteurs concernés de l'ADSO, merci de nous contacter via le « **3615 - QUI N'EN VEUT PAS ?** », ou par mail si d'aventure cela ne fonctionnait pas !

• La Direction pointe du doigt la responsabilité des Responsables de Boutiques qui auraient pris cette initiative. Nous laissons à votre appréciation l'esprit de solidarité managériale régnant autour de ce sujet.

• Comme chaque année la Direction fera ce qu'elle entend faire et ouvrira les dimanches qu'elle choisira sous couvert de rentabilité optimale, de respect des accords d'ouverture des centres commerciaux, des autorisations préfectorales, municipales...quel que soit l'avis des salariés et des organisations syndicales.

Prochain CE les 15 et 16 octobre 2015

Vos représentants CE CFE-CGC :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926

Marie-Noëlle d'Arbaumont Elue Suppléante 0670755395

Jean-Jacques Marchi Représentant Syndical 0689923475

Retrouvez la version électronique de cette lettre et toutes les informations de votre établissement : <http://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

Activités Sociales et Culturelles des CE

www.lemelleurdesce.com

nos lettres nationales : Comprendre & Agir et Épargne & actionariat salariés pour vous abonner : info@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs : www.telecoms-media-pouvoir.net
www.adeas.org



www.facebook.com/cfecgc.orange

www.twitter.com/CFECGCOrange